

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

02

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tenue le 23^e jour du mois de novembre 2021, à 18 h 30 en rencontre via TEAMS.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Mylène Nadeau
Claudia Bolduc
Karine Martin

Membres – Personnel

Chantal Boutin
Judith Dostie
Annie Michaud

La directrice : Andréanne Garant

Sont absentes :

Mesdames Audrey Perreault et Misty Lee Grondin, membres parents ainsi que mesdames Nathalie Quirion et Maryse Bélanger, membres du personnel.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Madame Andréanne Garant souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 21-015

Sur la proposition de madame Judith Dostie, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Nomination des représentants de la communauté
6. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
7. Politique d'utilisation et de location des locaux (adoption)
8. Politique des absences prolongées des élèves 2022-2023 (adoption)
9. Politique d'encadrement des élèves (art.75) (adoption)
10. Grille-matières 2022-2023 (adoption)
11. Budget d'investissements 2022-2023 (MAO) (art. 96.22) (adoption)
12. Activités de Noël
13. Campagnes de financement
 - 13.1 Suivi campagne des produits Épicure et des cups cakes
 - 13.2 Activité de financement – Duathlon
 - 13.3 Activité de financement - Disco
14. Photos scolaires 2022-2023 (consultation)
15. Informations et correspondance :
 - 15.1 Présidente
 - 15.2 Déléguée au comité de parents
 - 15.3 Enseignantes
 - 15.4 Service de garde
 - 15.5 Direction
 - 15.5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
 - 15.5.2 Caisse scolaire
 - 15.5.3 Agrandissement
 - 15.5.4 Semaine des enseignants
16. Cafétéria
17. Autres objets d'étude :

18. Période de questions du public
19. Date et heure de la prochaine séance : Date et heure à venir
20. Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021
C.ET 21-016

Sur la proposition de madame Karine Martin, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021 tel que rédigé.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 22 mars 2022. Dans le cas où madame Andréanne Garant aurait un autre CE la même journée, celle-ci sera remise le 14 mars 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Suivi au dernier procès-verbal

Aucun suivi.

5. Nomination des représentants de la communauté

C.ET 21-017

Il est proposé par madame Judith Dostie que madame Claudia Bolduc soit nommée représentante de la communauté. Madame Claudia Bolduc accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rapport budgétaire du conseil d'établissement

C.ET 21-018

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE.

Madame Andréanne nous fait part des soldes des différents budgets de l'école.

L'allocation de fonctionnement du CE s'élève à 614.00 \$.

Une question avait été posée à la dernière séance concernant le montant de 1 197.67\$. Ce montant, qui était réservé pour le projet Desjardins, devait être diminué du solde de 4 835.02 \$ du budget 184-1-27-180.

Sur la proposition de madame Mylène Nadeau, il est résolu de procéder à l'adoption du rapport budgétaire du conseil d'établissement tel que présenté.

Annexe CET084-2021-2022-009

ADOPTÉE à l'unanimité

7. Politique d'utilisation et de location des locaux

C.ET 21-019

Il y a présentation de la politique d'utilisation et de location des locaux.

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu de reconduire l'annexe 2 de la politique en conformité au contrat d'assurance OSBL 2021-2022 et d'ajuster les tarifs du personnel de soutien (annexe 3) selon la convention collective de celle-ci.

Annexe CET084-2021-2022-010

ADOPTÉE à l'unanimité

8. Politique des absences prolongées des élèves 2022-2023

C.ET 21-020

Madame Andréanne Garant présente la politique des absences prolongées des élèves pour l'année scolaire 2022-2023 à tous les membres.

Il est proposé par madame Mylène Nadeau d'approuver la politique des absences prolongées des élèves pour l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

Annexe CET084-2021-2022-011

ADOPTÉE à l'unanimité

9. Politique d'encadrement des élèves (approbation, art.75)

C.ET 21-021

Madame Garant présente la politique d'encadrement des élèves.

Sur la proposition de madame Chantal Boutin, il est résolu d'adopter la politique d'encadrement des élèves telle que présentée.

Annexe CET084-2021-2022-012

ADOPTÉE à l'unanimité

10. Grille-matières 2022-2023

C.ET 21-022

La directrice présente la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023.

Madame Garant mentionne que nous maintenons les soixante minutes supplémentaires enseignées, par cycle de dix jours, en éducation physique pour les élèves de la maternelle.

De plus, en cas de jumelage de niveaux, l'équipe-école choisit la répartition des matières du niveau supérieur.

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu de procéder à l'adoption de la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée.

Annexe CET084-2021-2022-013

ADOPTÉE à l'unanimité

11. Budget d'investissements 2022-2023 (MAO) (art. 96.22)

C.ET 21-023

Madame Andréanne Garant présente le tableau des demandes MAO pour l'année scolaire 2022-2023.

Sur la proposition de madame Claudia Bolduc, il est résolu de présenter ces demandes au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons dans le cadre du budget d'investissements 2022-2023.

Annexe CET084-2021-2022-014

ADOPTÉE à l'unanimité

12. Activités de Noël

Durant l'avant-midi du 17 décembre prochain, une pièce de théâtre intitulée « L'étrange Noël de monsieur Bougris » sera présentée aux élèves de l'école. Pour cette année encore, nous avons l'autorisation de faire vivre la sortie culturelle, de la mesure 15186, directement à l'école.

Comme nous ne pouvons jumeler les classes pour l'instant dû la pandémie, il se peut qu'il y ait des activités organisées dans chacune des classes.

Un dîner ou un déjeuner de Noël sera organisé à l'école pour l'ensemble des élèves.

Les enseignants aimeraient avoir accès au feu de camp à côté de l'aréna. Madame Claudia Bolduc explique que l'école peut avoir accès au feu sans problème, mais un employé de la Municipalité doit être disponible afin de programmer le système de feu de camp. Un courriel doit être envoyé à madame Bolduc afin qu'elle puisse en faire la demande à l'employé.

13. Campagnes de financement

13.1 Suivi des produits Épicure et des cups cakes :

Profits réalisés :

Les familles de l'école ont vendu des produits Épicure pour un revenu de 3100.00\$. Le coût étant de 1860.00\$, nous avons donc engendré un profit de 1240.00\$.

Dans le cas de la vente des cupcakes de la Pâtisserie Création Marie Cake, nous avons eu un revenu de 5394.00\$. Le coût étant de 4638.00\$, le profit réalisé est de 756.00\$.

Le grand total du profit réalisé de cette campagne est de 1996.00\$ en date du 23 novembre 2021. Cependant, certaines commandes n'ont pas encore été compilées.

Annexe CET084-2021-2022-015

Distribution des commandes :

Madame Mylène Nadeau vérifie avec madame Karol-Ann Morin la possibilité de faire la distribution en début de semaine, dans la semaine du 20 décembre. Comme les cupcakes sont des produits périssables, ils doivent être distribués la journée de la réception. Sinon, ils devront être congelés. Madame Andréanne fait remarquer que nous n'avons pas l'espace pour entreposer une grande quantité de cette marchandise dans l'école.

Les produits Épicure seront livrés directement à l'école par la représentante.

Madame Mylène Nadeau et madame Audrey Perreault devront aller chercher les boîtes de pâtisserie avec une ou deux voitures à Saint-Georges.

13.2 Activité de financement – Duathlon

Madame Mylène Nadeau demande aux autres membres du CE si certains se portent volontaires afin d'aider à l'organisation du Duathlon. Madame Chantal Boutin se porte volontaire tout comme madame Karol-Ann Morin. Une rencontre sera organisée le lundi 29 novembre 2021 à 15h15 avec monsieur Éric Beaudoin.

Le processus d'organisation doit débiter rapidement, car la date de l'événement doit être réservée tôt afin de pouvoir avoir l'équipement nécessaire au déroulement de l'activité.

Les profits de cette activité serviront à améliorer la cour de l'école et au projet d'aménagement d'un gymnase.

13.3 Activité de financement – Disco

Une date doit être fixée afin de réserver la patinoire et de mettre en place le système de lumières. Le choix des produits à vendre doit également être fait.

Madame Mylène Nadeau remarque qu'il y a déjà un système de lumières lors du patinage libre, mais madame Karol-Ann Morin aimerait en avoir davantage afin de rendre le tout plus attrayant.

La date proposée pour l'activité est le vendredi 18 février 2022. Madame Claudia Bolduc se charge de la réservation auprès de la Municipalité et nous confirme quelques minutes plus tard que la patinoire est réservée pour notre disco à cette date, de 18h00 à 20h30.

Il est proposé que les produits suivants soient à vendre lors de la Disco : croustilles, maïs soufflé, jus, eau, chocolat et bonbons. On se questionne par rapport à la manipulation du maïs soufflé en ce temps de pandémie. Madame Claudia Bolduc s'informera auprès du fournisseur de croustilles à savoir si c'était possible d'avoir du « popcorn » déjà ensaché. Elle demandera également à avoir des sacs de « chips ». Les jus, l'eau et le chocolat seront achetés à la COOP de Saint-Sébastien. Madame Véronique Gosselin s'occupera de contacter la COOP. Pour les bonbons, il est proposé de les acheter en grosses caisses et de les séparer en petits contenants. Ceux-ci pourront être préparés à l'avance. Madame Mylène Nadeau s'en occupe.

14. Photos scolaires 2022-2023

Les photos ont été généralement appréciées par les parents. Certains parents n'étaient pas satisfaits de certaines photos puisque le soleil éblouissait leurs enfants et ont fait refaire les photos par un autre photographe.

Nous désirons encore réserver madame Rouso l'année prochaine. Nous demandons à ce que les séances de photographie aient lieu au début du mois de septembre 2022.

Le prix de la mosaïque des finissants s'élève à environ 100\$. Elle est du même format que celles des années précédentes soit 11" x 14".

15. Informations et correspondance

15.1 Présidente

Rien à signaler.

15.2 Déléguée au comité de parents

Madame Karol-Ann Morin n'a pas pu assister à la rencontre.

15.3 Enseignantes

Madame Judith Dostie propose de participer à la campagne de financement « Club de lecture » de la compagnie Scholastic. Il s'agit de proposer aux parents, à tous les mois, l'achat de livres de cette compagnie via une petite publicité. Cette vente de livres permettrait à l'école d'obtenir un budget de la compagnie d'édition afin de garnir la bibliothèque de l'école. Les membres du CE sont en accord avec l'idée. Madame Dostie s'informerait de la façon de procéder afin de débiter la campagne de vente de livres prochainement.

15.4 Service de garde

Madame Nathalie Quirion est absente. Madame Andréanne n'avait pas de message à faire de sa part.

15.5 Direction

15.5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Madame Garant présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle qui sont enseignés aux élèves de 5^e et de 6^e année. Les notions sont enseignées sur deux ans.

Annexe CET084-2021-2022-016

15.5.2 Caisse scolaire

Une employée de la caisse passe régulièrement récupérer les enveloppes de dépôts.

15.5.3 Agrandissement

La demande a été faite auprès du Ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2022-2032 (mesure 50511), soit un ajout d'espace pour la formation générale pour le CSSHC.

Une demande d'appui a été envoyée à monsieur François Jacques, député, le 16 novembre dernier. Il a affirmé suivre ce dossier de près.

15.5.4 Semaine des enseignants

Les parents souhaitent souligner l'apport de tous les membres du personnel pendant cette semaine. Des produits du terroir seront offerts aux vingt-quatre membres du personnel.

16. Cafétéria

Nous avons le regret d'annoncer que le service de traiteur se terminera le mardi 21 décembre 2021. Madame Véronique Gosselin du Restaurant Le Coq du Nord a décidé de mettre fin au service dû au manque de personnel, à l'augmentation des coûts des aliments et aux pertes alimentaires causées par les fermetures de classes et/ou d'école.

Pour le 22 décembre 2021, madame Karol-Ann Morin demande si madame Véronique Gosselin pouvait servir un repas à tous les enfants lors du dernier dîner ou d'un déjeuner avant Noël. Le menu pourrait être des gaufres ou de la poutine.

Madame Chantal Boutin propose, selon une suggestion des enseignants, de servir de la pizza. Il est également demandé à madame Véronique Gosselin de faire une suggestion de dessert dans le cas où nous opterions pour cette idée. Madame Chantal Boutin s'informerait des prix pour la pizza. Le seul restaurant qui offre la livraison est le restaurant Express. Nous devons les informer quelques jours avant la date de l'activité afin qu'ils puissent se préparer.

17. Autres objets d'étude

Aucun autre objet d'étude n'est discuté.

18. Période de questions du public

Aucun public.

19. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mardi 22 mars 2022 à 18 h 30 à moins d'avis contraire.

20. Levée de la séance

C.ET 21-024

Sur la proposition de madame Annie Michaud, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19 h 53.

ADOPTÉE à l'unanimité

Karol-Ann Morin, présidente

Andréanne Garant, directrice